

# E 7010

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
Le 18 janvier 2012

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
Le 18 janvier 2012

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil** portant nomination de cinq membres tchèques et de cinq suppléants tchèques du Comité des régions

5254/12





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 13 janvier 2012 (16.01)  
(OR. en)**

**5254/12**

**CDR 5**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de cinq membres tchèques et  
de cinq suppléants tchèques du Comité des régions

---

## DÉCISION DU CONSEIL

du

### portant nomination de cinq membres tchèques et de cinq suppléants tchèques du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement tchèque,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015<sup>1</sup>.
- (2) Cinq sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Pavel BÉM, M. Jiří BYTEL, M. Jan KUBATA, Mme Helena LANGŠÁDLOVÁ et M. Juraj THOMA. Cinq sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de Mme Ivana ČERVINKOVÁ, M. Tomáš CHALUPA, Mme Milada EMMEROVÁ, Mme Sylva KOVÁČIKOVÁ et M. Tomáš ÚLEHLA,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> JO L 348 du 29.12.2009, p. 22 et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

*Article premier*

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M. Ondřej BENEŠÍK, *starosta obce Strání*
- Mme Štěpánka FRAŇKOVÁ, *primátorka statutárního města Pardubic*
- M. Dan JIRÁNEK, *primátor statutárního města Kladna*
- M. Petr OSVALD, *zastupitel statutárního města Plzně*
- M. Juraj THOMA, *primátor statutárního města Českých Budějovic*

et

b) en tant que suppléants:

- M. Pavel BRANDA, *místostarosta obce Rádlo*
- Mme Jana ČERMÁKOVÁ, *místostarostka obce Proboštov*
- Mme Sylva KOVÁČIKOVÁ, *zastupitelka města Bílovec*
- M. Jan MAREŠ, *primátor statutárního města Chomutova*
- M. Robert ZEMAN, *místostarosta města Prachatic.*

*Article 2*

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

*Par le Conseil*

*Le président*

---